

NON

au

**Projet de loi n° 124
Loi sur les services de garde éducatifs à
l'enfance**

**A/S Denise Lamontagne, avocate
Secrétaire de la Commission des affaires sociales, Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035 rue des Parlementaires, 3^{ème} étage
Québec (Québec)
G1A 1A3**



**C.R.E.
Les Contes de fée Inc.**

**Centre de la petite enfance les Contes de Fée inc.
Mariève Grimard
70, rue des Pinsons
St-Basile-Le-Grand (Québec)
J3N 1L1
(450) 461-1245**

novembre 2005

Contre le projet de loi 124

Je suis clairement contre le projet de loi 124 sur les services de garde éducatif à l'enfance.

Je tiens à vous faire part de mon total désaccord face au manque de vision, de connaissance, et de respect face au réseau des centres de la petite enfance déjà en place.

Je trouve cela aberrant de voir que les enfants pourront passer d'avantage de temps avec leur éducatrice qu'avec leurs parents.

Les enfants ont besoin de temps de qualité avec leurs parents à la maison, d'un bon bain chaque soir, d'un lit confortable et d'une nuit complète sans dérangement.

Comment pouvons nous leur fournir cela, si certain parent laisse leur enfant dans un service de garde quarante huit heures consécutive.

Voici une vision dramatique de la situation.

Les CPE tel que vous les connaissez deviendront des orphelinats, les enfants couchés entassés sur le sol les uns près des autres.



Mariève Grimard